

Éric CHARMETANT

Enjeux bioéthiques du futur : intelligence artificielle, biohacking, fabrication de l'humain

M01C (6h) • Jeudi de 19h30 à 21h30
du 3 octobre au 17 octobre

Le cours proposera une introduction aux enjeux bioéthiques soulevés successivement par l'usage de l'intelligence artificielle en médecine, l'expérimentation médicale par soi sur soi (biohacking), la fabrication projetée de l'humain sans aucun lien de parenté (gamétogenèse, utérus artificiel).

1) Bioéthique et intelligence artificielle

Depuis l'apparition des premiers systèmes experts pour la médecine dans les années 1970 à l'utilisation récente de l'apprentissage profond (*deep learning*) de réseaux de neurones artificiels dans le diagnostic médical, l'assistance à la décision et la thérapie médicale se sont beaucoup transformées. Quelles conséquences sur la pratique médicale et la relation médecin-patient ? Quels enjeux bioéthiques ?

2) Bioéthique et biohacking

Né à la fin des années 1980, le biohacking met à la disposition d'amateurs des techniques de laboratoires pour modifier l'ADN ou produire certaines substances chimiques. De plus en plus, il s'est élargi à l'expérimentation médicale sur soi, par-delà les règles très strictes de l'industrie pharmaceutique et de la médecine hospitalière. Qu'en est-il réellement de ces pratiques ? Quelles questions éthiques posent-elles à nos sociétés ? Ne serait-ce pas à un retour « libéral » aux dérives scandaleuses de l'expérimentation médicale des années 1950, et dont les dénonciations ont été salutaires pour le renouveau de l'éthique biomédicale ?

3) Bioéthique et fabrication de l'humain

Depuis plusieurs années, les articles de recherche sur la production de gamètes humains à partir d'autres cellules se succèdent et laissent envisager une production imminente d'embryons sans aucun lien de parenté. De plus, les extensions des recherches pour l'étude in vivo des embryons laissent entrevoir, même si c'est à plus longue échéance, une gestation sans lien avec un corps humain. Quels enjeux éthiques et anthropologiques sont ouverts par de telles perspectives ?

Modalités d'inscription

L'inscription aux cours est obligatoire et se fait avant de participer aux enseignements. Elle doit être accompagnée de son règlement.

Le Centre Sèvres se réserve la possibilité d'annuler un cours si le nombre d'inscrits est insuffisant. C'est pourquoi il est important de s'inscrire dès que possible.

L'inscription se fait :

- par internet sur le site du Centre Sèvres : centresevres.com
- par courrier : envoyer le bulletin d'inscription (téléchargeable sur le site) dûment rempli et accompagné du règlement
- sur place : auprès de l'accueil ou du secrétariat

NB : Aucune inscription ne peut être prise par téléphone ou par mail.

Droits d'inscription

- ♦ Formation continue : s'adresser au secrétariat.
- ♦ Réduction de 75 % aux étudiants de moins de 26 ans sur justificatif, 50 % aux demandeurs d'emploi sur justificatif, 50 % à l'un des conjoints pour l'inscription d'un couple au même cours.
- ♦ Si vous désirez soutenir financièrement le Centre Sèvres, vous pouvez payer un tarif de soutien dont le montant est laissé à votre appréciation.

Tarif : 41 €

Consulter le site

Cette consultation est recommandée pour être informé des modifications éventuelles apportées au programme ou des diverses manifestations organisées au cours de l'année.

